



Compte-rendu du conseil d'administration du 29 Mars 2016

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Dates des prochains CA. Quel mode de diffusion pour les comptes rendus ?
3. Artistes de Château-Thébaud section AL ? Notre réponse.
4. Bilan nettoyage de printemps
5. Fête de L'AL
6. Fête de la musique
7. Questions diverses
 - Subvention mairie
 - Soirée restaurant
 - Fête de l'école
 - Déclaration de Malika TARARBIT à propos de la piscine (vice-présidente déléguée aux sports et aux activités de plein air)

Présents: Nathalie Belkheir, Sandrine Cholot, Evelyn Cormerais, Marie-Line Fichet, Denis Marsolier, Christiane et Guy Martin, Christian Moriceau, André Peytreman, Jean-Michel et Marité Radigois, Annie-Claude Renaudin, Yves Routier, Evelyne Siboude et Françoise Simon.

Excusés: Emile Bouligand, Carole Boutet, Marie-Thérèse Bretin, Dominin Herbreteau, Laurence Lehucher, Eva Martin, Cécile Ollivier Marchand et Danielle Soulard.

La séance est ouverte à 20h35.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Dates des prochains CA.

Les CA sont maintenus le 1^{er} mardi du mois. Les prochains CA auront lieu

les : 3 mai, 7 juin, 28 juin (spécial sections), 30 août, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre, 3 janvier et 7 février.

L'Assemblée Générale se tiendra le 3 ou le 4 mars.

Les comptes-rendus : ils seront systématiquement suivis d'une newsletter qui proposera un lien vers le compte-rendu. Il faut en informer Jacques. Il est rappelé que vous pouvez vous abonner au

Flux RSS à partir du site de l'Amicale Laïque (Françoise Simon se tient à votre disposition pour les non initiés)

3. Artistes de Château-Thébaud, section AL ?

Comme il a été écrit sur le dernier compte-rendu, le groupe des Artistes doit nous donner sa proposition : la décision de l'Amicale Laïque sera prise à ce moment-là. Pour l'instant, sur la base des réflexions et échanges que nous avons eus avec quatre de leurs représentants lors du Conseil d'Administration de début mars, le Conseil d'Administration est favorable à leur accueil en tant que section de l'Amicale Laïque. Nous attendons un projet clairement formalisé qui confirme leur désir d'engagement et leur implication au sein de notre association.

4. Bilan nettoyage de printemps.

Belle réussite. Il y avait plus de personnes présentes, 50 le matin et environ 40 l'après-midi. Une interrogation se lève quant à la nécessité de répéter toujours le même parcours. La commission Mission Verte se penchera sur la question.

5. Fête de l'amicale.

Pas beaucoup de réponses, il faut relancer. Les responsables de section ont bien joué le jeu en renvoyant les mots qui leur étaient demandés pour le jeu.

Les musiciens sont des Amicalistes. Une participation financière leur sera attribuée.

Les enfants de la section « dessin » exposeront à cette occasion.

Il y aura aussi une exposition sur l'historique de la FAL. A l'arrivée, il sera demandé aux personnes des mots en lien avec notre mouvement. Ces mots seront ensuite projetés sur un écran pendant la phase "discours" pour constituer un nuage de mots.

Il faudra des bénévoles pour tenir le bar par fraction d'une heure (Evelyn Cormerais, André Peytreman, Christian Moriceau, Françoise Simon et Jean-Michel Radigois).

6. Fête de la musique.

Elle aura lieu le 19 juin sur le site de la bibliothèque de 15h30 à 21h. Plusieurs groupes ont répondu présents, nous attendons d'autres réponses (appel aux amateurs).

7. Questions diverses.

- Subventions mairie. L'informatique est enfin reconnue section culturelle ouvrant droit à subvention.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des subventions par section :

Section	Montant en €
Badminton	174,77
Billard	79,44
Canoë	413,08 + 3300 (participation entretien, gestion association CAffino)
Dessin	270,09
Ecole de sports	317,76
Atelier informatique	79,44
Randonnées	142,99
Roller	357,48
Langues	103,27
VTT	103,27
Yoga	111,21
TOTAL	5 452,80

Subventions CNDS

Quatre dossiers ont été constitués:

- (renouvellement) stage canoë kayak adolescents,
- (renouvellement) Généralisation du quotient familial pour tous les enfants et les jeunes de nos sections,
- création d'une section multisports adultes, le soir en semaine, à partir de l'an prochain.
- Organisation d'une formation aux premiers secours, ouverte gratuitement à 10 adhérents sportifs, afin que chaque section compte au moins une personne formée.
- Soirée restaurant : Le Fiacre nous accueillera le mardi 17 mai, repas à 25€ dont 5€ à la charge de l'Amicale Laïque, les conjoints sont acceptés au même tarif.
- La fête de l'école aura lieu les 10 et 11 juin sur le thème « Musiques du monde ». L'Amicale Laïque prend en charge intégralement le bar du samedi après-midi.
- Le point sur la piscine: 3 ou 4 piscines vont être ouvertes prochainement dans le nord du département. Dans un article sur le Journal du Département, Malika Tararbit s'en félicite. Nous regrettons qu'elle n'ait pas mentionné que notre section était également déficitaire. Note positive : toutes les informations dont nous disposons vont dans le sens d'un projet piscine sur la Communauté de communes de Clisson à l'horizon 2020.
- Hôtel à insectes: le 3eme est terminé.
- La famille irakienne accueillie sur Château-Thébaud : tout se passe bien. Ils sont convoqués à la Préfecture jeudi 31 mars et seront reçus ensuite par l'OFII qui va les affecter sur un CADA. Cette affectation est un mouvement régional. Ils peuvent donc être affectés en Loire Atlantique mais aussi en Maine et Loire, Sarthe ou Mayenne. Ce CADA a pour charge notamment de leur attribuer un logement vacant. Afin d'éviter qu'ils ne soient déplacés, le collectif a écrit un courrier pour appuyer leur souhait d'être maintenus à CHATEAU-THEBAUD ou à proximité, en précisant que le diocèse accepte de leur laisser la jouissance du logement encore pour cinq ou six mois
- Formation à l'utilisation du défibrillateur à Caffino, Samedi de 9h30 à 11h30.

Prochain Conseil d'Administration, le mardi 3 mai 2016, à 20h30, salle Marcel Canonnet

**En cas d'absence prévenir Marité Radigois ou Evelyne Siboude
Pensez au covoiturage**

Compte-rendu rédigé par

Evelyne Siboude et Marité Radigois

Relu par Françoise Simon

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin